



NEWSLETTER

- FEBRUARY 2019 -

INTRODUCTION BY THE CHAIR

Pullet Growers of Canada in action

The Pullet Growers of Canada (PGC) team has worked hard in the last year to develop a new Business Plan for the next five years. This includes, and is not limited to developing a new Animal Care Policy for Pullets according to the National Code of practice, as well as ensuring the financial stability and viability of our industry by helping to achieve a fair price to all growers.

To do this, we need continuing support from all provinces via stakeholder organizations in order to solidify and enhance our national role as the source of support and expertise for all problems and processes related to pullet production.

As you know, the [Code of Practice for the care and handling of pullets and laying hens](#) was published in 2017, the first pages of the document being entirely devoted to the pullet sector. The PGC Board of Directors have been working hard to plan and facilitate its implementation, including evaluating the feasibility of developing compliance and accreditation programs with stakeholders. The update of the Care of Pullet Guidebook is also in the works.

The firm mandated to carry out a survey has completed its work in order to determine the cost of growing for aviary systems. This type of housing system is becoming more widespread and in demand by clients. We believe these systems are becoming the standard and therefore PGC wishes to ensure that investments in alternative housing are reflected in the selling price of pullets.

PGC will be holding its Annual General Meeting on March 19th 2019, in Ottawa. This will be an opportunity for member and non-member provinces, growers and Egg farmers of Canada (EFC) representatives, to contribute to the 2019-2024 strategic plan objectives.

I also take this opportunity to salute the excellent work of the Board of Directors for the work done.

Hoping to meet you in Ottawa for our Annual Meeting, I wish you all, growers and stakeholders, a wonderful New Year!

Andrew DeWeerd
Chairman of Pullet Growers of Canada

Pullet Growers of Canada

555, Roland-Therrien Boulevard, office 100
Longueuil (Quebec) J4H 3Y9
450 679-0530 | info.secretariat@epc-pgc.ca

A NEW BUSINESS PLAN

PGC Board of directors met in September to craft a new Business Plan for the next five years to come. This planning process is important to ensure that the organization stays relevant and useful in the development of the pullet sector.

A summary of PGC's past twelve years achievements, as well as an online questionnaire was been sent to member and non-member provinces in order to better understand their needs and expectations concerning key issues. More specifically, provinces were surveyed about their perception of the importance of PGC's past achievements, their willingness to see the organization reapply for marketing agency status, and the major issues on which PGC should focus its advisory role in the future.

It was determined that PGC continues to have relevance in the table egg supply chain, and in fact is a critical success factor in ensuring that pullet growers concerns are addressed in a proactive and positive way.

While the pursuit of Agency Status and formal MOU will continue, PGC will no longer be defined by these activities. Rather, PGC is now focused on providing value to the table egg supply chain. It will remain an independent and autonomous organization which nurtures its relationships with stakeholders through different channels and initiatives. Most important is the fact that as a standalone organization representing pullet growers, PGC can provide significant benefits to provincial agencies as well as EFC by bringing pullet grower concerns to the table in an informed way.

This includes but is not limited to the Animal Care Policy for Pullets and the national *Code of practice*, as well as ensuring the financial stability and viability of the industry by helping achieve a fair price to the grower. Our industry is evolving and PGC can ensure the consistent implementation of the new *Code of practice* requirements across Canada while making sure that pullet growers are involved and supported. Pullet growers must also be involved in the setting of fair pricing for pullets and PGC is able to explore and catch all opportunities to do this.

To make all this happen, PGC needs the support of all Canadian provinces to move forward and will be seeking long term funding agreements with all provinces as well as formal agreements with provincial boards to ensure communication with pullet growers across Canada. The new Business Plan will be sent out to all member provinces shortly. In the meanwhile here is a summary of its objectives for 2019.



SUMMARY OF OBJECTIVES - 2019

- **OPERATIONS: To be recognized as a national organization engaged in the oversight of all activities related to pullet production.**
 1. **Collaboration with provincial egg board stakeholders**

To formalize agreements with provincial players in order to establish Memorandums Of Understanding leading to the recognition of PGC as the representative of pullet growers at the national level.
 2. **Animal Care Policy & Implementation of the Code of Practice**

To lead the development and implementation of all aspects of the programs related to the Animal Care Policy and Code of Practice for pullets as well as ensuring that PGC is a permanent member of the Egg Farmers of Canada Production Management Committee and Redevelopment Team.
PGC demands formal responsibility for Code of Practice related programs, Pullet Programs and Assessment Measures, Care of Pullet Guidebook and training tools, other.
 3. **Pullet production cost**

To be recognized and involved in the COP for pullet production in Canada both for the next COP as well as the Re-Base to be conducted between formal COP development.
- **COMMUNICATIONS: To ensure effective communication between PGC and growers / stakeholders using all available means and channels.**
 1. **Partnership with the Egg Farmers of Canada (EFC)**

To strengthen the partnership between PGC and Egg Farmers of Canada (EFC) in order to manage issues of common concern and to pool resources.
 2. **Relationships with federal and provincial governments**

To sustain relationships with pertinent federal and provincial government agencies/departments aimed at providing information on activities of PGC.
 3. **Continuous communication with stakeholder organisations, growers and industry**

To provide updates to provincial agencies, pullet growers and industry on a regular basis (newsletters, general meetings, website, etc.).
- **GOVERNANCE: To establish a formalized governance structure that ensures PGC can act as the independent and autonomous national organization representing Canadian pullet growers.**
 1. **Formalized governance structure that represents all Canadian growers**

To engage non-member provinces in order to determine how best to ensure representation of pullet growers in those provinces so that their input is represented in all aspects of pullet production.
- **MANAGEMENT AND ADMINISTRATION: To deliver programs efficiently to pullet growers and members.**
 1. **Continuous improvement of bilingual capacity as well as funding opportunities**

To develop and implement a bilingual policy as well as seeking funding opportunities and grants.



COST OF GROWING STUDY FOR AVIARY FARMS

PGC asked MNP consulting firm to conduct a cost of growing study involving aviary style pullet growers in Quebec, Ontario and Manitoba, based on 2017 data. Six growers were selected to be surveyed and data was collected and analyzed in order to produce this study.

The newly calculated COP for aviary farms will be presented at PGC's Annual Meeting in March and will be made available in April.

CODE OF PRACTICE IMPLEMENTATION

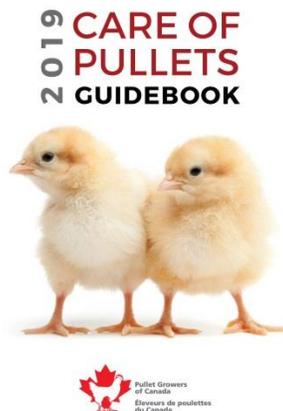
In the last few months, both PGC and EFC have been multiplying efforts to develop a draft implementation program for the new requirements in the *Code of Practice for the Care and Handling of Pullets and Laying Hens*. Jeff Clarke, PGC Director representing Nova Scotia has been involved in EFC's Animal Care Program (ACP) Redevelopment Team by providing input on pullet issues.

On November 27th, PGC's Board of Directors met in Toronto to review requirements as well as acceptable audit criteria and methods for all aspects of care and handling of birds. Pullet issues were identified and comments were taken back to the ACP Redevelopment project team at EFC in December.

In the meantime, PGC is also studying the pullet section of the *Code of Practice* in order to develop specific audit criteria and methods for pullet growers. Planning for nationwide implementation of these requirements by PGC will begin shortly.

2019 CARE OF PULLETS GUIDEBOOK

The *Care of Pullets Guidebook* is intended to provide Canadian pullet growers with information enabling them to handle the birds under their care with respect and compassion. This guide, developed by the PGC in 2016, is currently being updated according to the new requirements in the *Code of Practice for the Care and Handling of Pullets and Laying Hens*.



PULLET SECTOR UPDATE FROM QUEBEC

The project to merge the contingency plans of the Pullet Growers of Quebec and the Egg Producers of Quebec is ongoing and the *Régie des marchés agricoles et agroalimentaires du Québec* held a public hearing on January 28th in order to obtain additional information on the merger project and allow all those who wish to submit their opinions to express them.

The *Régime québécois d'indemnisation des maladies avicoles*, Quebec's poultry disease compensation program, will be implemented at the beginning of 2019. All members of the poultry industry have given their approval for this major project for avian insurance to compensate the loss when disease in herds occurs.

For more information, you can contact Ms. Marie-Josée Forest at marie-josée.sylvain@b2b2c.ca

OUR ORGANIZATION

MISSION STATEMENT

Pullet growers of Canada (PGC) **defend the interests** of Canadian pullet growers, working to ensure their **success as critical partners** in the **Canadian egg industry**.

One director for each member province is appointed for a period of one year and make up the Board of Directors. The Executive Committee, including the Chairman, is elected by the Board among the delegates from member provinces. Three thematic committees are used to carry out the activities, namely the Financial and Audit committee, the Communications committee and the Production Management committee.

The Board of Directors is composed of:

Mr. Andrew DeWeerd – Chairman

Mr. François Jacques – Vice-chairman and representing [New Brunswick](#)

Mr. Harold Froese – Treasurer and representing [Manitoba](#)

Mrs. Marie-Josée Forest – Secretary and representing Quebec (Éleveurs de Poulettes du Québec)

Mr. Jeff Clarke – Director representing [Nova Scotia](#)

Mrs. Mary Oliver – Director representing [Newfoundland and Labrador](#)

Mr. Dan Veldman – Director representing [Ontario](#)

Mr. Daniel Wollman – Director representing [Saskatchewan](#)

PGC Annual General Meeting

Annual General Meeting will be held on March 19, 2019, at 1:30 pm,
at the Westin Ottawa

11, Colonel By Drive, Ottawa

Invitations will be sent out in February

Questions or comments

info.secretariat@epc-pgc.ca

450 679-0530





MOT DU PRÉSIDENT

Les Éleveurs de poulettes du Canada en action

Les Éleveurs de poulettes du Canada (EPC) ont travaillé d'arrache-pied au cours de la dernière année pour élaborer un nouveau plan stratégique pour les cinq prochaines années. Cela inclut, entre autres, l'élaboration d'une nouvelle politique de soins des animaux pour les poulettes conformément au Code de pratique national, ainsi que des actions pour assurer une stabilité financière et la viabilité de notre industrie en aidant à obtenir un prix équitable pour tous les éleveurs.

Pour ce faire, nous avons besoin de l'appui continu de toutes les provinces ainsi que l'implication de toutes les parties prenantes afin de consolider et d'améliorer notre rôle national en tant que source d'appui et d'expertise pour tous les problèmes et les processus liés à la production de poulettes.

Comme vous le savez, [le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des poulettes et pondeuses](#) a été publié en 2017, les premières pages du document étant entièrement consacrées au secteur de la poulette. Le conseil d'administration des EPC s'efforce de planifier et de faciliter sa mise en œuvre, notamment en évaluant la possibilité d'élaborer des programmes de conformité et d'accréditation avec les parties prenantes. La mise à jour du guide de soins des poulettes est également en cours.

La société mandatée pour mener une enquête a achevé ses travaux afin de déterminer le coût de la production pour les systèmes de volière. Ce type de système de logement est de plus en plus répandu et demandé par les clients. Nous pensons que ces systèmes deviendront la norme et les EPC souhaitent donc faire en sorte que les investissements dans des logements alternatifs soient reflétés dans le prix de vente des poulettes.

Les EPC tiendront leur assemblée générale annuelle le 19 mars 2019 à Ottawa. Ce sera l'occasion pour les provinces membres et non membres, les éleveurs et les représentants des producteurs d'œufs du Canada (POC) de contribuer aux objectifs du plan stratégique 2019-2024.

Je profite également de cette occasion pour saluer le dévouement du conseil d'administration pour l'excellent travail accompli.

En espérant vous rencontrer à Ottawa pour notre assemblée annuelle, je vous souhaite à tous, producteurs et intervenants, une excellente année!

Le président,

Andrew DeWeerd

UN NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE

Le conseil d'administration des EPC s'est réuni en septembre pour élaborer un nouveau plan stratégique pour les cinq prochaines années. Ce processus de planification est important pour que l'organisation demeure pertinente et utile dans le développement du secteur de la poulette.

Un résumé des réalisations des EPC au cours des douze dernières années ainsi qu'un questionnaire en ligne ont été envoyés aux provinces membres et non membres afin de mieux comprendre leurs besoins et leurs attentes. Plus précisément, les provinces ont été interrogées sur leur perception de l'importance des réalisations passées des EPC, leur volonté de voir l'organisation redemander son statut d'agence de vente et les principaux problèmes sur lesquels les EPC devraient se concentrer à l'avenir.

Il a été déterminé que les EPC continuent d'être pertinents dans la chaîne d'approvisionnement en œufs de consommation et qu'ils sont un facteur de succès essentiel pour garantir que les préoccupations des éleveurs de poulettes soient traitées de manière proactive et positive.

Tandis que la demande du statut d'agence et des ententes officielles avec les provinces se poursuivront, les EPC ne seront plus définis par ces activités. Au lieu de cela, ils se concentreront maintenant sur le développement de valeurs et d'expertises pour la chaîne d'approvisionnement en œufs de consommation. Les EPC demeureront une organisation indépendante et autonome qui développe ses relations avec les parties prenantes par le biais de différents canaux et initiatives. Le plus important est le fait que les EPC, en tant qu'organisation autonome représentant les éleveurs de poulettes, puissent apporter des avantages considérables aux organismes provinciaux ainsi qu'aux POC en apportant des informations éclairées aux préoccupations des éleveurs de poulettes.

Cela inclut, sans s'y limiter, une nouvelle politique de soins des animaux pour les poulettes et le Code de pratiques national, ainsi que des actions pour assurer la stabilité financière et la viabilité de l'industrie en aidant à obtenir un prix juste pour le producteur. Notre industrie évolue et les EPC peuvent assurer la mise en œuvre cohérente des nouvelles exigences du Code de pratique à travers le Canada tout en s'assurant que les éleveurs de poulettes sont impliqués et soutenus. Les éleveurs de poulettes doivent également être inclus dans la fixation de prix équitables pour les poulettes, et les EPC sont en mesure d'explorer et de saisir toutes les opportunités pour le faire.

Pour que tout cela se réalise, les EPC ont besoin de l'appui de toutes les provinces canadiennes pour aller de l'avant. L'organisation sollicitera des accords de financement à plus long terme par le biais d'ententes officielles avec les offices provinciaux pour assurer la communication avec les éleveurs de poulettes à travers le Canada. Le nouveau plan stratégique sera envoyé prochainement à toutes les provinces membres. En attendant, voici un résumé de ses objectifs pour 2019.



RÉSUMÉ DES OBJECTIVES 2019

- **OPÉRATIONS : Être reconnue comme une organisation nationale engagée dans l'avancement de toutes les activités et tous les enjeux liés à la production de poulettes.**
 1. **Collaboration avec les offices provinciaux de commercialisation des œufs**

Formaliser des ententes officielles avec les acteurs provinciaux afin de permettre la reconnaissance de PGC en tant que représentant des éleveurs de poulettes au niveau national.
 2. **Politique de protection des animaux et mise en œuvre du Code de pratiques**

Diriger l'élaboration et la mise en œuvre de tous les aspects des programmes liés à la politique de soins des animaux et au Code de pratiques pour les poulettes, veiller à ce que les EPC soient un membre permanent du comité sur la politique de soins des animaux des POC. Les EPC exigent la responsabilité officielle des programmes liés au Code de pratiques, des programmes de poulettes et des mesures d'évaluation, du Guide de soins des poulettes, des outils de formation, etc.
 3. **Coût de production des poulettes**

Être reconnu et engagé dans l'évaluation du coût de production pour les poulettes au Canada, à la fois pour la prochaine étude sur le coût de production et pour la reconstitution des bases qui aura lieu entre le développement formel de cette étude.

- **COMMUNICATIONS : Pour assurer une communication efficace entre les EPC et les éleveurs ainsi que les parties prenantes en utilisant tous les moyens et les canaux disponibles.**
 1. **Partenariat avec les POC**

Renforcer le partenariat entre les EPC et les POC afin de gérer les problèmes d'intérêt commun et de mettre en commun les ressources.
 2. **Relations avec le gouvernement fédéral et provincial**

Développer les relations avec les agences, les ministères fédéraux et provinciaux compétents dans le but de fournir des informations sur les activités des EPC.
 3. **Communication continue avec les différentes organisations, les éleveurs et l'industrie**

Fournir régulièrement des mises à jour aux organismes provinciaux, aux éleveurs de poulettes et à l'industrie (bulletins d'information, assemblées générales, site Web, etc.).

- **GOVERNANCE : Établir une structure de gouvernance formalisée garantissant aux EPC de pouvoir agir en tant qu'organisation nationale indépendante et autonome représentant les producteurs canadiens de poulettes.**
 1. **Structure de gouvernance formalisée représentant tous les producteurs canadiens**

Faire participer les provinces non membres afin de déterminer le meilleur moyen d'assurer la représentation des éleveurs de poulettes dans ces provinces afin que leur apport soit représenté dans tous les aspects de la production de poulettes.

- **GESTION ET ADMINISTRATION : Offrir des programmes de manière efficace aux éleveurs de poulettes et aux membres.**
 1. **Amélioration continue de la capacité bilingue et recherche d'opportunités de financement**

Élaborer et mettre en œuvre une politique bilingue et rechercher des possibilités de financement et des subventions.



COÛT DE PRODUCTION POUR LES POULETTES EN SYSTÈMES AVIAIRES

Les EPC ont demandé à la société de conseil MNP de mener une étude sur les coûts de production des éleveurs de poulettes de type volière au Québec, en Ontario et au Manitoba, sur la base des données de 2017. Six éleveurs ont été sélectionnés pour être enquêtés et des données ont été recueillies et analysées afin de produire cette étude.

L'étude et le coût de production nouvellement calculé pour les fermes aviaires seront présentés à la réunion annuelle des EPC en mars et seront disponibles en avril.

MISE EN OEUVRE DU CODE DE PRATIQUES

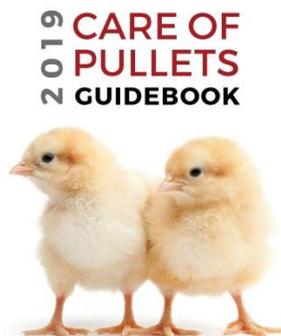
Au cours des derniers mois, les EPC et les POC ont multiplié leurs efforts pour élaborer un projet de programme de mise en œuvre pour les nouvelles exigences du Code de pratiques. M. Jeff Clarke, représentant des éleveurs de poulettes de la Nouvelle-Écosse, fait partie du comité qui développe la nouvelle politique de soins des animaux pour les POC en apportant son avis sur les questions relatives aux poulettes.

Le 27 novembre, le conseil d'administration des EPC s'est réuni à Toronto pour examiner les exigences ainsi que les critères et les méthodes de vérification acceptables pour tous les aspects des soins et de la manipulation des oiseaux. Les problématiques particulières touchant les poulettes ont été définies et les commentaires ont été transmis aux POC en décembre.

Parallèlement, les EPC étudient également la section du Code de pratiques relative aux poulettes afin de développer des critères et des méthodes d'audit spécifiques aux éleveurs de poulettes. La planification pour la mise en œuvre nationale de ces exigences par les EPC commencera sous peu.

GUIDE DE SOINS DES POULETTES 2019

Le Guide de soins des poulettes est destiné à fournir aux éleveurs canadiens de poulettes des informations leur permettant de traiter les oiseaux dont ils ont la garde avec respect et compassion. Ce Guide, élaboré par les EPC en 2016, est en cours de mise à jour conformément aux nouvelles exigences du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des poulettes et des poules pondeuses.



MISE À JOUR SUR LE SECTEUR DES POULETTES DU QUÉBEC

Le projet de fusion des plans conjoints des éleveurs de poulettes du Québec et de la Fédération des producteurs d'œufs du Québec est en cours. Une audience publique a été tenue par la Régie des marchés agricoles et agroalimentaires du Québec le 28 janvier dernier afin d'obtenir des informations complémentaires sur le projet de fusion et de permettre à tous ceux qui le souhaitent de donner leur avis de les exprimer.

Le Régime québécois d'indemnisation des maladies avicoles, le programme québécois de compensation des maladies de la volaille, sera mis en place au début de 2019. Tous les membres de l'industrie de la volaille ont donné leur accord pour ce projet majeur d'assurance aviaire visant à compenser les pertes dans les troupeaux ou les maladies se propagent.

Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec Mme Marie-Josée Forest à marie-josée.sylvain@b2b2c.ca

NOTRE ORGANISATION

NOTRE MISSION

Les EPC défendent les intérêts des éleveurs canadiens de poulettes, en veillant à leur succès en tant que partenaires essentiels de l'industrie canadienne des œufs.

Un administrateur pour chaque province membre est nommé pour une période d'un an et constitue le conseil d'administration. Le comité exécutif, y compris le président, est élu par le conseil parmi les délégués des provinces membres. Trois comités sont utilisés pour mener à bien les activités, à savoir le comité des finances et de l'audit, le comité des communications et le comité de gestion de la production.

Le conseil d'administration est composé de:

M. Andrew DeWeerd – président

M. François Jacques – vice-président et représentant du [Nouveau-Brunswick](#)

M. Harold Froese – trésorier et représentant du [Manitoba](#)

Mme Marie-Josée Forest – secrétaire et représentante du Québec (Les Éleveurs de Poulettes du Québec)

M. Jeff Clarke – administrateur représentant de la [Nouvelle-Écosse](#)

Mme Mary Oliver – administratrice et représentante de [Terre-Neuve et Labrador](#)

M. Dan Veldman – administrateur et représentant de l'[Ontario](#)

M. Daniel Wollman – administrateur et représentant de la [Saskatchewan](#)

Assemblée générale annuelle des EPC

L'assemblée générale annuelle des EPC aura lieu le 19 mars 2019, à 13 h,
au Westin Ottawa

11, Colonel By Drive, Ottawa

Une invitation vous sera transmise au mois de février.

Questions ou commentaires

info.secretariat@epc-pgc.ca

450 679-0530

